



**Neuville
en Ferrain**

Département du Nord - Arrondissement de Lille – Métropole Européenne
de Lille

VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 26 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : vendredi 20 septembre 2024.

Secrétaire de séance : Monsieur Robin DELPLANQUE

L'An deux mil vingt-quatre, le vingt-six septembre à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame le Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (28) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Madame Marylène HEYE, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Madame Sylvie DELPLANQUE, Monsieur Jimmy COUPÉ, Madame Maria-Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Laurent DEGRYSE, Monsieur Marc DUFOUR, Madame Apolline ARQUIER, Monsieur Éric DOCQUIER, Madame Isabelle VERBEKE, Madame Lilliane DENYS, Monsieur Gérard REMACLE, Madame Claudine HEYMAN, Monsieur Luc LECRU, Monsieur Philippe SIX, Monsieur Jérôme LEMAY, Madame Sophie CANTON, Madame Sophie BELE, Madame Aurélie LAPERE, Madame Anne VÉRISSIMO, Monsieur Antoine MEESCHAERT, Monsieur Julien DEWAELE, Madame Coralie PERIER, Monsieur Robin DELPLANQUE, Monsieur Gautier MIGNOT.

Excusé(s) ou Absent(s) : (5) Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS (pouvoir donné à Marie-Stéphanie VERVAEKE), Madame Emmanuelle VANDOORNE (pouvoir donné à Claudine HEYMAN), Madame Sandra VANELSLANDE (pouvoir donné à Mme le Maire), Madame Camille VYNCKIER-LOBROS (pouvoir donné à Robin DELPLANQUE), Monsieur Clément VERRAEST (pouvoir donné à Alain RIME).

10 - RENOUELEMENT DES CONVENTIONS RELATIVES A LA MISE A DISPOSITION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX AU PROFIT DES COLLEGE JULES VERNE ET SAINT JOSEPH - ANNEES SCOLAIRES 2024-2025 à 2027-2028.

Rapport de Monsieur Thierry VANELSLANDE, adjoint chargé des sports et des loisirs.
Vu en commission générale le 16 septembre 2024.

- Vu la délibération n° 8 du conseil municipal du 16 septembre 2021 autorisant la signature par Mme le maire d'un accord avec les collèges Saint Joseph et Jules Verne visant à encadrer les conditions de mise à disposition des installations sportives municipales au bénéfice de ces deux établissements, dans le contexte de la suppression par le Département du Nord de l'aide aux communes mettant leurs salles de sport à disposition des établissements d'enseignement secondaire.

- Considérant que les conventions signées avec ces établissements sont désormais arrivées à échéance.

Il est proposé au conseil municipal d'adopter des conventions avec les collèges de la commune d'une durée de 4 années scolaires (de 2024-2025 à 2027-2028) sur la base d'un tarif horaire d'utilisation de 14 euros.

Il vous est demandé d'autoriser Mme le Maire à signer avec les collègues de la commune, pour une durée maximale de 4 années scolaires, une nouvelle convention d'utilisation des salles de sport annexée à la présente délibération ainsi que tout acte nécessaire à sa mise en œuvre ;

- **Oui l'exposé de Monsieur Thierry VANELSLANDE, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations

Envoi en Préfecture le
- 2 OCT. 2024
NEUVILLE EN FERRAIN



Marie TONNERRE-DESMET

Maire de Neuville-en-Ferrain
Vice-Présidente du Département du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille